

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



VOL. IX, No 20

PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, 7 Decembre 1901.

LA SAINTE-CATHERINE

Nous soupirions depuis plus d'un mois après un jour cher à nos cœurs, le 25 novembre, fête de sainte Catherine. Nous autres écoliers, nous ne tirons pas de l'arrière, quand il s'agit d'observer des traditions comme celle-là, et ce jour magique et délicieux nous souriait désespérément. Il est enfin passé, et longtemps il restera gravé dans notre mémoire. Mais qui donc, cette année, l'a rendu si charmant ? Qui en a fait les frais ? Qui ?... Ah ! vous ne savez pas ? Eh ! bien, ce sont les graves confrères de philosophie, comme de coutume. Ils ont joué la comédie ; mais de la vraie comédie... du Molière ; du Molière interprété par des philosophes ? Eh ! oui, du Molière. Pour ne pas déroger ils avaient intitulé cela : *Une leçon de philosophie*. D'ailleurs des philosophes ! N'est-ce pas tout naturel ? Entre nous, c'était un extrait du *Bourgeois gentilhomme*, une des œuvres les plus comiques du grand auteur, n'est-ce pas ?

Les personnages étaient bien choisis. Qu'il suffise de dire que M. A. Degagné, dont la réputation n'est plus à faire, représentait Monsieur Jourdain ; c'était l'élève en philosophie. Toutes nos félicitations à M. Potvin qui interpréta magistralement le rôle de docte "magister." Mais Monsieur Jourdain ne se contente

pas d'entrer dans les domaines de la philosophie. Il a aussi un maître de musique, un maître d'armes, voire même un maître à danser. M. L. Warren, dans la musique, M. J. Dufour, dans l'escrime, M. Lacombe, professeur de danse, et M. E. Morin, maître-tailleur, ont rempli leurs rôles respectifs avec succès, ainsi que MM. A. Gaudreault, garçon tailleur, et E. Tremblay, laquais de Monsieur Jourdain.

Ce n'était là, cependant, qu'une partie du programme ; une pantomime : *Pincé* a obtenu un succès... fou. C'est l'histoire d'un pauvre bûcheron volé, pendant son sommeil, par deux bandits, et d'un voyageur, également victime du même forfait : ces deux malheureux à leur réveil se prennent mutuellement pour leur voleur ; de là s'engage une dispute comique, qui se termine par un duel au bâton. Quelques instants auparavant, les deux véritables voleurs se faisaient pincer d'une façon tout-à-fait étrange, par deux habiles limiers.

Les Philosophes de 1901 sont vraiment infatigables. Qui aurait dit qu'après toutes ces belles choses il y aurait encore un clou ? Les Petits, sans doute. Oui, je vous donne ma parole que le clou de la fête les occupait bien plus que la fête.

Et je sais même, sur ce fait, bon nombre de Grands qui sont Petits. Quelle bonne "tire" aussi !

O sainte Catherine, que n'avez-vous plusieurs fêtes pendant l'année ? Les écoliers auraient pour vous un culte... un peu intéressé peut-être, mais un culte qu'ils observeraient aussi bien, sinon mieux, que certains articles du règlement.

Mais quel oubli j'allais faire ! Comment, moi, rhétoricien, j'aurais oublié de parler d'un discours... fameux, prononcé par M. D. Potvin. L'orateur nous a parlé de la Ste-Catherine, et de toutes les traditions canadiennes, en des termes vraiment patriotiques ; nous étions contents d'être Canadiens. Bravo ! disciple de Cicéron.

Quant aux entr'actes, rien n'a manqué : chant, déclamation, musique ; la salle était toute oreilles. Quelques instants après, bien étendus dans nos lits, nous rêvions à tout cela, et sans doute celui qui se serait éveillé aurait pu entendre plus d'un dormeur murmurer ces paroles de M. Jourdain. " Ah ! les belles choses que de savoir quelque chose ! "

MAURICE BEAULIEU,

Elève de Rhétorique.

Publications reçues

L'*Almanach agricole, commercial et historique* (36e édition) et l'*Almanach des familles* (.5e édition) publiés par J.-B. Rolland & Fils. En vente chez tous les libraires ; 5 cts l'exemplaire. Pas chers et bien utiles, ces petits almanachs-1902.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

ODILON BERGERON,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de
DELISLE & GRENON, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 7 Décembre 1901.

UNE QUESTION VITALE

Cette question que nous estimons vitale pour nous, on l'a vu du reste par l'article que nous avons publié sur notre dernier numéro, c'est la question industrielle en notre district. Tous nos abonnés ont pu comprendre que notre intention, en parlant de l'immigration finlandaise, n'est pas de repousser les capitaux qui veulent bien venir se fixer parmi nous. Non, ce n'est pas une guerre systématique et aveugle que nous faisons ; au contraire, nous ne livrons au public notre manière de voir que dans le but d'aider nos gouvernants à bien voir tous les côtés d'une question délicate.

Pent être a-t-on déjà pensé à tout ce que nous disons ici ; mais n'est-il pas souvent très avantageux au bien public que l'un dise tout haut ce que tous disent tout bas ?

C'est dans ce sens que nous interprétons la lettre, par trop flatteuse, à nous spontanément adressée, et signée par neuf de nos plus vénérables abonnés.

X... novembre 1901.

Mon cher Livius,

Les prêtres réunis pour les Quarante-Heures d'X. ont lu l'article si sage que vous avez publié dans l'OISEAU-MOUCHE, à propos de l'immigration finlandaise. Ils en sont si heureux qu'ils sentent le besoin de venir vous en témoigner de suite leur profonde

reconnaissance. De si patriotiques sentiments, si noblement exprimés, trouveront toujours, dans nos cœurs, l'écho le plus fidèle et l'appui le plus sincère.

On nous pardonnera de ne pas donner les noms des neuf signataires, car cette adhésion nous semble d'un caractère privé ; mais voilà bien neuf des hommes les plus influents de notre district qui, spontanément, déclarent penser comme nous. Nous n'hésitons pas à dire que toute notre région désire voir les pionniers de la colonisation en cette partie du pays—ces braves qui, laissant leurs belles vieilles paroisses et les villes, sont venus ici, la hache au poing, le courage et l'espoir au cœur, se frayer dans la forêt un chemin et s'y tailler une propriété—conserver l'influence et l'aïssance qu'ils ont conquises à force d'énergie et de travail.

Nous n'avons aucun grief contre les MM. Nordin. Au contraire, si leurs projets de navigation d'hiver, etc., sont sérieux, nous les applaudissons de grand cœur. Aussi bien nous assure-t-on qu'ils ont modifié leur dessein d'importer une colonie finlandaise, considérable et compacte, sur un territoire réservé uniquement aux leurs, et qu'ils ont renoncé à l'idée de venir ici avec tous les ouvriers qu'il leur faut, de sorte qu'ils emploieront à leurs travaux des Canadiens-français. C'est déjà quelque chose.

Dans l'encouragement de l'industrie en notre région il nous semble qu'il y a deux choses qu'il ne faudrait pas perdre de vue : assurer le progrès de la colonisation et sauvegarder les intérêts matériels et religieux de la race canadienne-française qui a ici des droits acquis.

Or, il est reconnu maintenant que, depuis que l'on prêche la colonisation, le défrichement ne s'est fait généralement que par les fils des premiers colons du Saguenay. Ceux-là se sont montrés de vrais défricheurs. Avec de grandes dépenses d'argent, des étrangers pourraient peut-être aller un peu plus vite, mais certes bien moins sûrement. Car des colons étrangers, voire même des canadiens français, élevés dans les villes, qui ont tenté de s'établir ici, il n'y en a pas dix sur cent qui ont persévéré. Au lieu donc d'aller cher-

cher à grands frais de telles gens, ne vaudrait-il pas mieux encourager les nôtres à rester au pays en accordant une prime, par exemple, aux défricheurs de bonne foi qui, dans un certain laps de temps, auraient mis en bon état de culture un certain nombre d'acres de terre ? On aiderait ainsi d'une manière efficace le nouveau colon ; car ordinairement c'est dans les deux ou trois premières années qu'il est à la gêne et qu'il s'endette. Alors, en effet, il ne peut faire assez de culture pour vivre des produits de sa terre.

Quant à la sauvegarde des intérêts matériels et religieux de notre race dans cette région, nous croyons en avoir dit assez dans notre dernier article intitulé l'*Immigration*.

Mais là-dessus tout le monde est d'accord. C'est sur le choix des moyens à prendre que l'on ne s'entend pas. Il est tôt fait de critiquer ; mais en venir à donner une solution précise et pratique à une difficulté, c'est autre chose. Voici des remarques que nous avons entendues souvent de la bouche de gens fort sensés :

1° L'octroi des terres ne devrait être fait, à aucune compagnie industrielle, gratuitement, mais d'après la loi commune, et avec obligation de concéder aux colons de bonne foi les lots inoccupés, aux conditions actuelles qui déterminent la vente des terres de la Couronne.

2° Les faveurs et les privilèges devraient être l'apanage des Canadiens-français, même au risque d'aller moins vite dans la voie du progrès. *Chi va piano, va sano ; chi va sano, va lontano.*

3° On ne devrait pas admettre d'immigration compacte, de manière à former des groupes homogènes et solides, réfractaires à l'assimilation, ou la fusion avec la population qui habite le pays. On ne saurait exclure absolument les étrangers ; mais former des groupes d'hommes de nationalités trop disparates dans un pays, n'est-ce pas compromettre, dans un avenir plus ou moins éloigné, la paix publique et l'influence de la race qui la première s'est emparée du sol et l'a fait sien ?

Voilà ce que nous avons entendu souvent et que nous livrons avec confiance à la réflexion de

ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées de la Province. Nous avons été accoutumés, dans cette partie du pays, par l'apôtre du Saguenay lui-même, feu Mgr Racine, à considérer, dans toutes les questions qui nous intéressent le côté national et le côté religieux. La question industrielle, telle qu'elle se présente avec son immigration, doit être envisagée, croyons-nous, à ce double point de vue.

LIVIVS.

DIPLOME DE GRAND PRIX

Nous sommes heureux d'avoir obtenu communication de la lettre suivante pour la publier. Elle met fin à certaines appréhensions dont nous avions, le 15 octobre 1900, entretenu nos lecteurs dans un article intitulé : *Echos de l'Exposition*, et tous nos amis se réjouiront du beau succès remporté, par le Séminaire de Chicoutimi, à l'Exposition de Paris.

L'OISEAU-MOUCHE n'est pas sans éprouver aussi une certaine satisfaction. En effet, outre que le Séminaire est sa patrie, lui-même, relié magnifiquement, a fait le voyage de Paris, en compagnie du volumineux cahier, renfermant le résultat du travail qu'on fait, en une semaine, dans toutes les classes du cours d'études. Pendant les six mois de l'Exposition, cahier et collection de L'OISEAU-MOUCHE—exhibit du Séminaire placé en belle vue—ont été visités par des milliers de gens dont quelques-uns, à nous inconnus, ont cru devoir diriger vers Chicoutimi leurs félicitations.

Village des Aulnaies, 27 Nov. 1901.
Rév. E. DeLamarre, Prêtre
Sup. Séminaire de Chicoutimi
Monsieur le Supérieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13, arrivée ici pendant mon absence, et en réponse j'ai le plaisir de vous informer que la Commission canadienne à l'Exposition universelle de Paris vous a adressé un certificat de Diplôme de Grand Prix obtenu par le Séminaire à cette Exposition, parce que le Séminaire de Chicoutimi a contribué, par son exhibit important, à la collection du Dominion dans le Groupe I, Éducation et Instruction Publique, pour laquelle un Grand Prix a été accordé par le Jury supérieur.

Les diplômes accordés au Canada n'ont pas encore été transmis, par la Commission impériale britannique, à l'Honorable Sydney Fisher, Ministre de l'Agriculture à Ottawa, Président de la Commission.

Vous êtes étonné de l'omission du Séminaire de Chicoutimi dans la liste des récompenses publiée en Canada par les journaux, contrairement à la liste publiée en France qui mentionne votre maison.

Le rapport officiel, que je vous adresse par cette malle, et le certificat de

la Commission canadienne que vous avez reçu doivent vous rassurer et vous prouver que justice a été rendue à l'exhibit du Séminaire de Chicoutimi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Supérieur,
Votre très dévoué
AUG. DUPUIS,
Ex-secrétaire de la Commission
à l'Exposition de Paris.

EXTRAITS

DU RAPPORT DE M. AUGUSTE DUPUIS
Secrétaire de la Commission canadienne à l'Exposition de Paris.

Groupe I.—Enseignement Classe 2.—Éducation secondaire.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA...
GRAND PRIX

Ont contribué à obtenir ce Grand Prix six institutions d'Ontario, et les 13 établissements suivants de la province de Québec.

Collège St-Sulpice Montréal, Collège St-Louis de Gonzague, Séminaire de Québec, Collège Bourget Rigaud, Séminaire de Sherbrooke, Collège ou Séminaire de Chicoutimi, Collège Ste-Marie, Le Couvent de Villa-Maria, Montréal, Séminaire des Trois-Rivières, Collège de Lévis, Bishop's Collège, Lennoxville, Collège de l'Assomption, Collège de St-Louis de Terrebonne.

Dans le Groupe I, — Classe 1.—Enseignement primaire, on voit mentionnées, comme ayant contribué à l'exhibit qui a mérité le Grand Prix et par conséquent ayant droit à un diplôme, les Religieuses du Bon-Pasteur, Chicoutimi, les Ursulines de Roberval, les Sœurs de la Charité, Malbaie, et les écoles Nos 2, 6, 8, 11, Chicoutimi.

Voilà certes qui parle hautement en faveur de l'éducation et de l'enseignement qui se donnent dans notre district scolaire. Et il y aura encore après cela des naifs pour croire les journalistes de mauvaise foi, lorsqu'ils viendront prêcher la réforme scolaire. Hélas !

L'ORAGE (I)

Dans le nord-est de l'Écosse, entre le bourg de Kinross et le lac Leven, le voyageur qui passe sur la grande route remarque, à quelque distance, une chétive cabane toute couverte de mousse, tombant presque de vétusté et d'où cependant s'échappe un mince filet de fumée. Cette masure abritait il y a quelques années une pauvre femme, faible et infirme, et son fils, jeune garçon de cinq à six ans, sa seule consolation et l'unique espoir de sa vieillesse.

Un soir de juillet, tous deux, accablés sous le poids des fatigues du jour, s'étaient de bonne heure jetés sur le grabat qui leur servait de couche. Mais la chaleur étouffante, qui régnait dans ce réduit, oppressait et épuisait tellement la pauvre femme que, malgré son accablement, elle ne put goûter un instant de sommeil. Elle se leva, jeta un regard sur son fils : il dormait pro-

fondément ; alors elle se traîna au seuil de sa demeure pour respirer l'air du dehors, mais il était encore plus lourd qu'à l'intérieur. La voûte étoilée achevait de disparaître sous un amas de sombres nuages. Au même instant le roulement sourd et prolongé du tonnerre retentit dans le lointain. Presqu'aussitôt le vent se déchaîna avec fureur, faisant onduler les arbres de la forêt voisine comme les flots d'une mer fortement agitée. " Mon fils ! " s'écrie la pauvre mère, et elle court auprès de lui. L'enfant reposait doucement ; son visage souriant reflétait les songes joyeux, qui caressaient sans doute son imagination ; elle n'osa l'éveiller et se retira à l'écart, inquiète.

Cependant la tempête redoublait de rage. Une pluie violente fouettait les vitres. Les sifflements aigus du vent et les horribles craquements que rendaient les murs de la cabane, prêts à s'écrouler à chaque nouvelle rafale, achevaient de remplir d'angoisse le cœur maternel.

Mais tout à coup un éclair brille ; c'est le signal, de tous les points du ciel, d'immenses jets électriques jaillissent soudain, déchirant et éclairant de sinistres lueurs la masse sombre des nuages. Les coups se suivent rapidement. Le tonnerre, répercuté par les échos, gronde, roule, éclate et se prolonge de montagne en montagne.

La malheureuse femme tombe à genoux : " Mon Dieu ! mon fils ! ô préservez-le ! De grâce, prenez ma vie plutôt ! " A ce moment quelques gouttes de pluie, tombées du toit entrouvert, ont à demi éveillé l'enfant. En le voyant soulever ses paupières, la mère pousse un cri de joie : " Vous m'avez conservé, mon Dieu ! Merci ! "

L'orage semblait s'éloigner ; l'espérance commençait à renaître. Mais soudain la cabane est illuminée comme en plein jour ; un coup épouvantable retentit : la pauvre femme tombe à genoux près du lit.

Le reste de la nuit se passa tranquillement, les nuages se dissipèrent. Quand le soleil levant lança ses rayons sur la terre rafraîchie, les arbres et les fleurs exhalaient des parfums enivrants et les oiseaux saluaient en chœur, par leur doux gazouillement, le retour d'un ciel serein.

L'enfant, lui aussi, se réveilla, il courut à la fenêtre et chercha des yeux sa mère ; elle était prosternée près de son lit. " Maman, oh ! comme c'est beau dehors ce matin, venez voir Mais vous ne m'entendez donc pas ? . . . Venez

(1) Devoir de classe.

voir, vous finirez votre prière tantôt, le petit Jésus ne s'en fâchera pas." Voyant que sa mère ne lui répond point, il s'approche d'elle inquiet, la touche : hélas ! ses mains sont glacées. Il comprend tout : il est orphelin. Des larmes roulent sur ses joues. Il lève les mains vers le ciel en poussant un cri déchirant de douleur et de désespoir. Puis il se jette à genoux...

Celui qui donne leur pâture aux petits des oiseaux n'abandonna pas non plus ce pauvre enfant qui l'implorait. Il fut recueilli par une charitable famille.

LS-JOS. LÉVESQUE,
Elève de Belles-Lettres.

CHRONIQUE ECOLIERE

Au moment où ma dernière chronique allait sous presse, arrivait à Chicoutimi Mgr Legal, évêque de Poggia et coadjuteur de Mgr. Grandin, évêque de Saint-Albert. L'éminent prélat venait ici dans les intérêts des missions du Nord-Ouest. Arrivée vendredi soir, Sa Grandeur disait, samedi matin, la messe de communauté au Séminaire, prêchait, dimanche, à la Cathédrale, et lundi nous faisait l'honneur insigne d'assister à notre soirée de la Ste-Catherine.

**

Ouf !... en voilà une semaine ; c'est bien le coup que l'on va dire que nous sommes toujours en liesse, ici. Mais on ne le dira pas ; on l'a dit, déjà. Oui, on a dit qu'au séminaire nous étions toujours en congés et en soirées. Comme si des semaines comme celle que nous venons de passer arrivaient bien souvent. Nous en avons maintenant pour quatre ou cinq mois peut-être à n'avoir ni soirée, ni congé extraordinaire. Les vacances du jour de l'an ? dites-vous. Oh ! là, là, attendez quelques semaines et vous verrez comme ce sera peut-être un argument bien faible con nous.

Donc, cette semaine, nous avons eu jusqu'à deux soirées et un grand congé.

D'abord, la Sainte-Catherine que nous avons fêtée lundi, 25 novembre. Vais-je en parler ? On sait que je suis élève de Philosophie. Donc la parole est à un autre.

**

Jeudi, 28, avait lieu la fête de M. le Directeur. La veille, à la réaction de quatre heures, nous allions le saluer à sa chambre. M. le doyen, qui s'était fait l'écho de toute la communauté, lui exprima nos vœux de bonheur et de reconnaissance. M. le Directeur répondit en nous donnant des conseils que seuls peuvent inspirer le dévouement et l'abnégation. Le soir, comme on l'a déjà annoncé, il y avait soirée dramatique et musicale. Les Rhétoriciens, qui en faisaient les frais, ont joué les *Plaideurs* de Racine. Voilà qui n'était pas peu pour de jeunes acteurs

qui, pour la plupart, montaient sur les tréteaux pour la première fois. Tout le monde connaît cette comédie de Racine ; pas n'est besoin de dire que, tout en satisfaisant notre goût pour les beaux vers du grand siècle, elle nous a fait rire, durant une heure, à gorge déployée. M. Dandin, avec sa manie de juger, fut admirablement bien copié par M. Joseph Lapointe. M. Maurice Beaulieu rendit à merveille le rôle de *Petit-Jean* qui, ce soir là, fut d'une éloquence... grâce au souffleur cependant, dont le joli métier fut exercé par M. Adélar Bilodeau. L'*Intimé*, dans la personne de M. Joseph Dufour, c'est l'avocat de la Bruyère : toujours accablé d'affaires, les sourcils froncés, et rêvant à rien très profondément. M. Ludger Gauthier, dans le rôle du comte de *Pimbesche*, quel homme assommant pour un juge ! M. Léon Rouillard dans *Léandre*, fils de Dandin, se montra fils dévoué et surtout... intéressé. Et *Chicaneau* donc interprété par M. T.-Ls. Villeneuve, c'est la chicane personnifiée. Il ne faudrait pas aussi oublier les petits chiens, innocentes victimes de la gourmandise de leur père, qui ont rendu leur rôle avec un naturel vraiment admirable. Bref, chaque acteur mérite de sincères félicitations.

Quant aux entr'actes, l'exécution de la musique chorale et instrumentale fut tout à fait brillante. L'Union Sainte-Cécile, ah ! parlons-en, toute purifiée qu'elle est maintenant par l'épreuve, elle a brillé, ce soir là, d'un éclat digne de son glorieux passé ; elle exécuta parfaitement le *Chœur des soldats* de Léo Delibes. La fanfare, eut succès réel dans les deux marches *La première fleur* et *S. J. B. A !* Il y eut encore *Judas*, chanson chantée avec émotion et talent par M. M. Gravel, dont la réputation n'est plus à faire. Puis le pauvre piano, comme il en a fait une corvée, ce soir-là ! Il y eut d'abord *Marche processionnelle*, duo, par M. A. De ag. é et J. Talbot, puis *Jeunesse dorée*, duo, par MM. les abbés Bourget et Bérard. Nous sommes toujours de plus en plus épatés de la force de ces messieurs.

Le lendemain, nous avons grand congé. To t se passa comme à l'ordinaire. Plusieurs profitèrent de la circonstance favorable pour demander à M. le Directeur quelques heures de congé de sortie. Les Rhétoriciens, entre autres, obtinrent le faveur insigne d'aller passer l'après-midi à Lattière, où ils furent reçus, disent-ils, à bras ouverts, par M. le curé de l'endroit. Nous n'avons pas eu de peine à les croire, car, presque tous, nous savons quelque chose de l'hospitalité de ce digne prêtre qui, on peut le dire, est un de ceux qui connaissent le mieux le point faible des écoliers.

**

Mercredi, 4 décembre, à la demande du public chicoutimien, avait lieu la répétition de la soirée des Rhétoriciens. Publique celle-là ; aussi, en avait-on considérablement augmenté le programme.

Il y avait salle comble. Au premier

rang, on remarquait Sa Grandeur Mgr de Chicoutimi, accompagné de Monseigneur Guay, P. A. et de plusieurs prêtres du diocèse dont les Quarante-Heures, à la Cathédrale, nous avaient valu la visite.

Outre les *Plaideurs*, on interpréta une charmaute opérette intitulé *L'Oncle Ratoudu*. MM. A. Degagné, J. Brassard, M. Gravel et E. Lemieux, qui en remplissaient les rôles, méritèrent bien les applaudissements que leur prodigua, durant une demi-heure, l'auditoire en pleine hilarité. Cette pièce était vraiment d'une gaieté à déridier une pomme cuite. Il y eût ensuite beaucoup de musique vocale et instrumentale. D'abord, au piano, *Norma* de Bellini, jouée à six mains, avec grand brio, par MM. A. Degagné, P. Girard, J. Talbot ; puis le piano et l'harmonium, réunissant leurs voix par les soins de MM. les abbés Bourget et Bérard, donnèrent la *Marche solonelle* de Ketterer et Durand. Enfin une *Berceuse*, violon et piano, par M. J.-C. LeBouthillier et M. l'abbé Bérard, nous berça délicieusement durant quelques instants et tout de suite après les deux artistes attaquèrent une mazurka étourdissante de brio. Après tant de merveilles, il ne nous fallait pas moins que *Les Chants canadiens* d'Ernest Gagnon par l'Union Sainte-Cécile, et nous les eûmes dans toute leur suave perfection, ces vieilles chansons dont fut bercée notre enfance, et dont les douces mélodies charment toujours.

DAMASE POTVIN,
Philosophie Jun.

PREMIERS ET SECONDS DU MOIS DE NOVEMBRE

Philosophie senior.—1er, M. L. Boily ; 2e, M. O. Bergeron.

Philosophie junior.—1er, M. E. Morin ; 2e, M. J. Dufour.

Rhétorique.—1er, M. M. Beaulieu ; 2e, M. L. Gauthier.

Belles-Lettres.—1er, M. L.-J. Lévesque ; 2e, M. J. Degagné.

Versification.—1er, M. P. Vézina ; 2e, M. A. Degagné.

Humanités.—1er, M. T.-L. Bergeron ; 2e, M. A. Boily.

Classe d'Affaires.—1er, M. E.-L. Maltais ; 2e, M. O. Beaulieu.

Quatrième.—1er, M. O. Larouche ; 2e, M. M. Hudon.

Troisième.—1er, M. A. Demeules ; 2e, M. L. Delisle.

Seconde.—1er, M. E. Simard ; 2e, M. J.-J. Guay.

Première.—1er, M. G. Martel ; 2e, M. R. Fortin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Commercial Union d'Angleterre
Limitée

Capital et Réserve, \$32,000,000

FEU, VIE ET MARINE

J.-Ed. SAVARD,

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean.